

Histoire et patrimoine

L'Oribus n° 119 de juin 2024

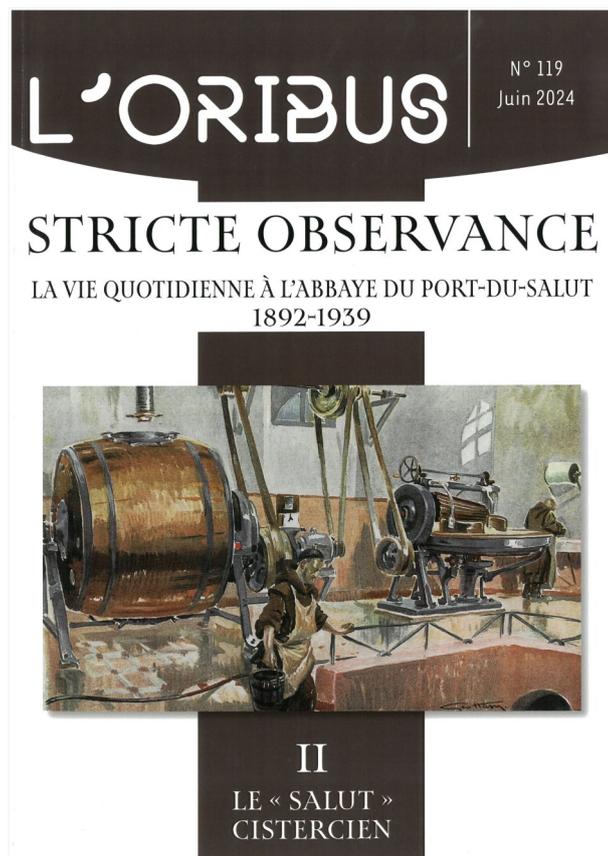
L'histoire du Port-du-Salut se poursuit... jusqu'en 1939

Le premier volet, publié dans L'Oribus n° 118 de janvier 2024, présentait l'étude de Dominique Delaunay sur la « *vie quotidienne à l'abbaye du Port-du-Salut* », à Entrammes, entre 1892 et 1939. Le second volet, publié dans L'Oribus n° 119 de juin 2024, a pour titre : « Le «salut» cistercien ».

Dans le premier volet (« Face au siècle »), Dominique Delaunay a présenté les difficultés, épreuves et défis auxquels les moines du Port-du-Salut ont eu à faire face à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Cette fois-ci, l'auteur montre comment les nouvelles règles de l'Ordre des Cisterciens, la « Sainte Observance », ont amené les moines à affronter ces défis.

En quatre-vingt-cinq pages et trois parties, Dominique Delaunay développe le « salut » cistercien en s'intéressant tout d'abord au « centralisme paternel » de l'Ordre. L'auteur explore ce centralisme à deux niveaux, celui de l'abbaye et celui de l'Ordre lui-même, avec tous les deux leur supérieur et leur chapitre. Pour l'abbaye, Dominique Delaunay illustre cela par le récit très détaillé de l'élection du septième abbé, Dom Berchmans Davaux, en 1908. Tout est formalisé juridiquement par la Règle, les Constitutions et les Us de l'Ordre cistercien.

L'abbé du monastère « *tient la place de Jésus-Christ au sein de la communauté* », précise l'auteur. C'est un personnage important avec mitre et crosse, croix pectorale et anneau abbatial, armoiries et devise. Son autorité est marquée « *par une grande déférence dans les usages* ». La présentation du rôle de l'abbé se poursuit par celle d'une institution interne au monastère, le chapitre, où se pratique tout un rituel. Le plus surprenant : les « *coups* », un « *moment de pénitence publique et d'humilité* » que Dominique Delaunay décrit là aussi avec force détails. Les moines doivent « *proclamer* » leurs fautes... et celles dont ils ont été les témoins. Les pénitences sont très lourdes. Si elles visent à inculquer l'humilité, certaines pratiques pouvaient probablement être ressenties comme humiliantes !



L'Ordre des Cisterciens, lui aussi très hiérarchisé, a un fonctionnement similaire. Il a lui-même son abbé général et son chapitre. Les abbés des différentes « maisons » s'y réunissent chaque année avec comme objectif de coordonner et d'assurer l'unité. Il se tient à Cîteaux et dure environ une semaine. Toute l'organisation, empreinte de rituels, est extrêmement encadrée.

Parmi les compétences capitulaires, il y a celle de corriger des abus signalés dans les différents établissements. C'est l'occasion de rappeler des interdictions (ex. porter des bas tricotés en laine – sauf pour les moniales), des obligations (ex. couleur uniforme pour le linge de corps), ou encore de formuler des recommandations comme... l'en-

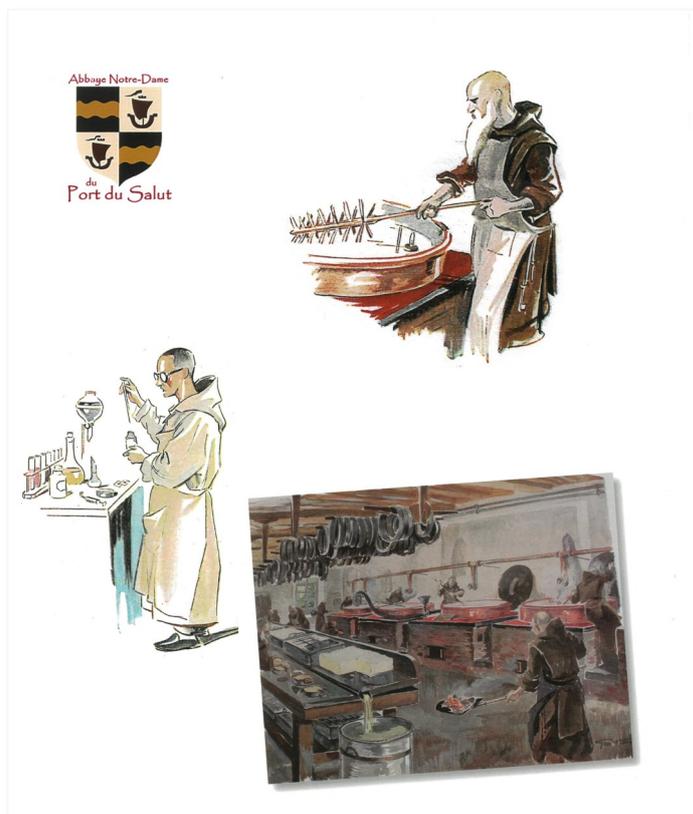
couragement à la pratique des « proclamations » au « chapitre des coupes ». Les jugements et punitions pour les « violateurs des lois » figurent également dans les compétences capitulaires.

Un autre instrument de l'Ordre des Cisterciens est la « visite régulière », en principe annuelle, qui permet de contrôler la bonne application de la Sainte Règle par les communautés. Entre 1893 et 1937, trente-huit « visites régulières » ont eu lieu à Port-du-Salut. À partir des années 1920, un questionnaire avec une centaine d'items à renseigner constitue le support. Une « carte de visite » résume les observations. Elles portent parfois sur les « *petites misères de la vie collective* », mais aussi sur des questions relevant plus de la spiritualité. Les « visites régulières » de 1921 et de 1923 sont plus particulièrement décrites.

Règle du silence et... langage des signes !

Dans une deuxième partie, Dominique Delaunay s'attache à présenter l'« organisation séculaire » du Port-du-Salut. S'appuyant sur un journal interne, il donne une « photographie » des ressources humaines en 1911 : il y a l'abbé, mais aussi le prieur (son « bras droit »), le sous-prieur (« contremaître des travaux »), les préposés au vestiaire, le chantre, le bibliothécaire, le secrétaire, le cellierier, l'hôtelier, les portiers, les officiers de semaine... Chaque fonction est développée, parfois avec des anecdotes inattendues. Au Port-du-Salut, il y a la minoterie, la fromagerie, l'exploitation agricole. Ainsi, dix-huit ouvriers sont recensés en 1931. Quelques femmes sont également employées... mais « *en dehors de la clôture* ».

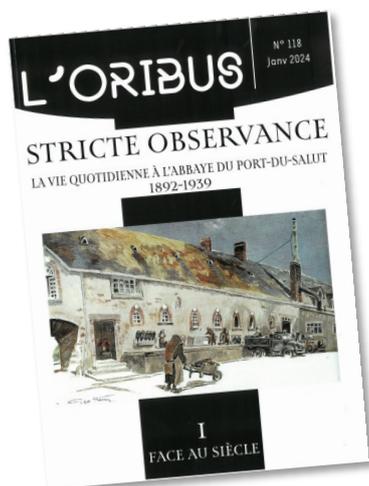
La troisième partie est consacrée aux « observances et austérités ». Dominique Delaunay présente les rites ancestraux qui encadrent avec minutie la « Sainte Liturgie ». Le latin est évidemment la langue liturgique. L'auteur prolonge son approche avec une description de l'église abbatiale et des « cloîtres », puis le déroulement d'une journée monastique, et en particulier les « postures » à adopter durant un office, enfin la présentation



du temps fort que constitue la « retraite annuelle ». Celle-ci dure une dizaine de jours. Elle s'effectue avec le concours d'un religieux extérieur relevant d'un autre ordre (ex. les Jésuites, à Laval).

Les Cisterciens sont des « cénobites » : ils vivent en communauté. Cela va de pair avec des règles strictes, telle celle du silence... ce qui implique, notamment pour le travail, de recourir au langage des signes ! L'auteur nous fait ensuite entrer dans la vie quotidienne en évoquant la vie au dortoir, ainsi qu'au réfectoire ou à l'infirmerie. Les moines se nourrissent, mais sans oublier jeûnes et abstinences. Ce n'est pas l'opulence, d'autant plus que l'abbaye pratique dons, aumônes, « soulagement des indigents »...

Un seul regret : un troisième volet ne semble pas prévu pour expliquer le Port-du-Salut durant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui.



« *L'Oribus* n° 118 de janvier 2024. Premier volet d'une étude sur l'abbaye du Port-du-Salut ».